

Note de service

Destinataire : Tous les employés et tous les gestionnaires du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Expéditeur : Tejal Patel
Chef de service des systèmes d'information RH

Date : 27 août 2024

Objet : Définition d'un service RH 24/7

Bonjour,

Dans le cadre des **nouvelles conventions collectives signées CSN et SCFP**, nous désirons vous informer des nouveautés en lien avec les services RH de type 24/7.

Définition:

Un service RH est considéré 24/7, lorsque des quarts de travail en temps réguliers sont effectués du dimanche au samedi ET sur tous les quarts de travail (jour, soir et nuit).

La liste des unités administratives sous les services RH considérés 24/7 se retrouve [ici](#) sur la page Intranet des nouvelles conventions collectives.

Un processus est mis en place pour la mise à jour de la liste à chaque paie.

Cette liste sera utilisée pour différents paiements de primes et mesures pour les conventions collectives signées, les voici :

- Temps supplémentaire taux double (en cours d'application) ;
- Temps supplémentaire taux simple et taux et demi en lien avec les annexes des professionnels (en cours d'application) ;
- Prime de fin de semaine (application à venir) ;
- Prime d'attraction et de rétention (application à venir).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe SIRH par le biais d'une requête Octopus.

Merci de votre collaboration.

